

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue le **16 mai 2023 à 19 h 30** en la Salle du conseil située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : la mairesse, M^{me} Liza Poulin, M^{mes} Marie-Claude Perron, Nicole Ruel, Michèle Murray, Marie-Claude Collin, MM. David Malenfant, Serge Paquette, Philippe Magnenat, Francis Allaire, Patrick Marineau, Stéphane Bertrand, Stéphane Dufour et Jean-François Pinard, conseillers.

Assistent également à l'assemblée, Chantal Gauvreau, directrice générale, Simon Filiatreault, directeur général adjoint, Annie Lévesque, directrice du Service de l'Urbanisme et de l'aménagement durable du territoire, Patrick Lépine, directeur du Service du génie, Yannick Proulx, conseiller principal à la direction générale, Jean-Pierre Aubin, conseiller stratégique et relation intergouvernementale à la direction générale, Cédric Bourgeois, inspecteur aux enquêtes criminelles du Service de police et Manon Lafontaine, chef de division contentieux et greffière adjointe.

À 19 h 30, Madame la Mairesse ouvre et préside la séance.

MOT DE LA MAIRESSE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

RÉSOLUTION...
2023-05-250

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur David Malenfant que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-251

APPROBATION – PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2023

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Monsieur Serge Paquette d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du **18 avril 2023**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION...
2023-05-252

RÈGLEMENT 1347-38

Monsieur Jean-François Pinard donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1347-38 modifiant le Règlement 1347 concernant les tarifs applicables à certains biens et services de la municipalité** dont l'objet est de mettre à jour et ajouter certains tarifs pour l'année 2023.

Monsieur Jean-François Pinard dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1347-38 modifiant le Règlement 1347 concernant les tarifs applicables à certains biens et services de la municipalité.**

AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1418-184
2023-05-253

Monsieur Jean-François Pinard donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1418-184 modifiant le Règlement 1418 de zonage** dont l'objet est de revoir les usages autorisés au tableau des spécifications de la zone C-253.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 114 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés dans **la zone concernée.**

AVIS DE MOTION... RÈGLEMENT 1671
2023-05-254

Monsieur Stéphane Dufour donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1671 décrétant l'exécution de travaux de réfection des toitures de la caserne nord et de l'hôtel de ville, et un emprunt de 1 950 000 \$ à cette fin.**

Monsieur Stéphane Dufour dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1671 décrétant l'exécution de travaux de réfection des toitures de la caserne nord et de l'hôtel de ville, et un emprunt de 1 950 000 \$ à cette fin.**

RÉSOLUTION... DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL
2023-05-255 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DU 25 AVRIL 2023

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur David Malenfant de prendre acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la réunion du **25 avril 2023** du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION... DÉROGATION MINEURE
2023-05-256 DEMANDE 2023-00032
AGRANDISSEMENT D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE
ISOLÉE (MARGE AVANT SECONDAIRE)
27, 111^E AVENUE OUEST
(LOT 2 658 620)

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **25-04-06.1** du 25 avril 2023 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Madame Nicole Ruel qu'il soit accordé au lot **2 658 620** du Cadastre du Québec (*27, 111^e Avenue Ouest*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE pour le bâtiment principal, une marge avant donnant sur la 111^e Avenue Ouest de 3,10 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-100, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, une marge avant minimale de 6 mètres est prescrite.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE

Aucune intervention du public.

Monsieur Serge Paquette quitte son siège à 20 h 32 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-257

DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2023-00036
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE
(PROFONDEUR DES MARQUISES)
100, RUE DE BELLEVUE
(LOT 6 430 311)

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **25-04-06.2** du 25 avril 2023 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Monsieur David Malenfant qu'il soit accordé au lot **6 430 311** du Cadastre du Québec (*100, rue de Bellevue*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE pour le bâtiment principal** :

- **Une marquise située à l'entrée principale d'une profondeur maximale de 4,90 mètres**, alors qu'au Règlement 1418 de zonage, la profondeur de la marquise ne doit pas excéder 3 mètres;
- **Une marquise située en cour avant d'une profondeur maximale de 4,30 mètres**, alors qu'au Règlement 1418 de zonage, la profondeur de la marquise ne doit pas excéder 3 mètres.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE

Aucune intervention du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-258

DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2023-00047
HABITATION UNIFAMILIALE ISOLÉE EXISTANTE
(MARGE LATÉRALE DROITE ET MARGE ARRIÈRE)
21, 68^E AVENUE EST
(LOT 2 271 849)

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **25-04-06.3** du 25 avril 2023 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et appuyé par Madame Nicole Ruel qu'il soit accordé au lot **2 271 849** du Cadastre du Québec (*21, 68^e Avenue Est*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE pour le bâtiment principal** :

- **Une marge latérale droite de 1,45 mètre**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-327, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, une marge latérale minimale de 2 mètres est prescrite;
- **Une marge arrière de 3,90 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-324, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, une marge arrière minimale de 6 mètres est prescrite.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

À la demande de la mairesse, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE

Aucune intervention du public.

Monsieur Serge Paquette reprend son siège à 20 h 34 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-259

**PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE – DEMANDES 2023-00037, 2023-00045,
2023-00048, 2023-00034, 2023-00038, 2023-00031, 2023-00044,
2023-00046 ET 2023-00035**

ATTENDU les recommandations du 25 avril 2023 du Comité consultatif d'urbanisme touchant les projets suivants :

PIIA – 2023-00037	montée Gagnon (lot 2 994 780) COUCHE-TARD Nouvelle construction – bâtiment commercial Recommandation C.C.U. 25-04-05.1 et plans (Annexe A)
PIIA – 2023-00045	50, rue Jean-Paul-Cayer Agrandissement – bâtiment industriel Recommandation C.C.U. 25-04-05.2 et plans (Annexe B)
PIIA – 2023-00048	50, rue Jean-Paul-Cayer Construction accessoire – bâtiment industriel Recommandation C.C.U. 25-04-05.3 et plans (Annexe C)
PIIA – 2023-00034	9, rue de Chanaz Nouvelle construction – unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 25-04-05.4 et plans (Annexe D)
PIIA – 2023-00038	1056, boulevard du Curé-Labelle GROUPE MATHIEU Nouvelle enseigne murale Recommandation C.C.U. 25-04-05.5 et plans (Annexe E)
PIIA – 2023-00031	90, rue Gaston-Dumoulin GLOBCO Nouvelle enseigne détachée Recommandation C.C.U. 25-04-05.6 et plans (Annexe F)
PIIA – 2023-00044	1250, boulevard Michèle-Bohec P. MASSIE Nouvelle enseigne murale Recommandation C.C.U. 25-04-05.7 et plans (Annexe G)
PIIA – 2023-00046	25, rue Rolland-Brière ENTREPRISES PIERRE RICHER Nouvelles enseignes murale et détachée Recommandation C.C.U. 25-04-05.8 et plans (Annexe H)

PIIA – 2023-00035

rue de Miremont
Lotissement
Recommandation **C.C.U. 25-04-05.9** et plans (**Annexe I**)

ATTENDU QUE ces projets sont conformes aux objectifs et critères établis au *Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur David Malenfant d'**APPROUVER** les Plans d'implantation et d'intégration architecturale soumis dans le cadre des projets **2023-00037, 2023-00045, 2023-00048, 2023-00034, 2023-00038, 2023-00031, 2023-00044, 2023-00046 et 2023-00035** sujets aux conditions formulées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, lesquels plans sont joints à la présente résolution comme **Annexes « A à I »** pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-260

APPROBATION – PREMIER PROJET
DE RÈGLEMENT 1418-184 P1

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à certaines modifications au *Règlement 1418 de zonage*;

ATTENDU QUE les dispositions de l'article 2 de ce projet de Règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Monsieur Francis Allaire d'approuver le *Premier projet de Règlement 1418-184 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage*.

QUE ce projet soit soumis à une assemblée publique de consultation à être tenue le **13 juin 2023 à 19 h 15** au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-261

AUTORISATION DE SIGNATURE
LETTRE D'ENTENTE 2023-04-05
AVEC LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE
(S.C.F.P.), SECTION LOCALE 2229, COLS BLANCS

ATTENDU le projet de lettre d'entente **2023-04-05** concernant la modification de l'horaire du « *technologue* » au Service des travaux publics à la convention collective du **Syndicat canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs**.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray d'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente **2023-04-05** avec le **Syndicat canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs**, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-262

**DÉPÔT – RAPPORT D’EMBAUCHES
ET LISTE DES EMPLOYÉS POUR LESQUELS
UNE FIN D’EMPLOI EST RECOMMANDÉE POUR
LA PÉRIODE DU 16 MARS AU 15 AVRIL 2023**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des ressources humaines du **Rapport des embauches** en vertu du *Règlement 1550 déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d’autoriser l’engagement de personnel* pour la période du **16 mars au 15 avril 2023** et d’ordonner la fin d’emploi des employés apparaissant à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, le cas échéant.

RÉSOLUTION...
2023-05-263

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ
NOMINATION D’UNE DIRECTRICE PAR INTÉRIM DU
SERVICE DES LOISIRS, CULTURE, BIBLIOTHÈQUE
ET VIE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron de confirmer la nomination de **Madame Stéphanie Lachaine** au poste cadre de « *Directrice par intérim* » du Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire, rétroactivement au 24 avril 2023, et ce, jusqu’à l’embauche d’un nouveau directeur pour ce service.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-264

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2022-003 P
PARC BLAINVILLE
CONSTRUCTION D’UN TERRAIN DE BASEBALL
SURVEILLANCE DES TRAVAUX**

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur David Malenfant d’accepter la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final, soit celle de la firme **KARYNE ARCHITECTURE DE PAYSAGE (KAP) INC.** pour la surveillance des travaux dans le cadre de la construction d’un terrain de baseball au parc Blainville, au montant de **139 119,75 \$ taxes incluses**, et d’autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1645.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-265

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2023-013
INSPECTION, MANIPULATION ET RÉPARATION
DES VANNES D’AQUEDUC
1^{ER} MAI AU 31 AOÛT 2023**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur Stéphane Dufour d’accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **9191-8375 QUÉBEC INC. (AQUA-DUC)** pour l’inspection, la manipulation et la réparation des vannes d’aqueduc, pour la période du 1er mai au 31 août 2023, au montant de **25 176,66 \$ taxes incluses**, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d’autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.413.00.414.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-266

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2023-019 P
POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION ET
CONSTRUCTION DE BORDURES ET DE TROTTOIRS,
INCLUANT LA RÉPARATION DE GAZON
ET DE PAVÉ UNI
ANNÉE 2023

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **UNIROC CONSTRUCTION INC.** pour des travaux de réfection et de construction de bordures et de trottoirs, incluant la réparation de gazon et de pavé uni, pour l'année 2023, au montant de **191 159,73 \$ taxes incluses**, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.322.00.521 et à même les fonds prévus au Règlement 1656.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-267

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2023-031 P
ABATTAGE ET ESSOUCHAGE D'ARBRES
D'ALIGNEMENT DE RUES, PARCS ET ÎLOTS
1^{ER} MAI AU 15 JUILLET 2023

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et appuyé par Madame Nicole Ruel d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **9125-1991 QUÉBEC INC. (SERVICE D'ARBRES NATURE)** pour l'abattage et l'essouchage d'arbres d'alignement de rues, parcs et îlots, pour la période du 1er mai au 15 juillet 2023, au montant de **121 824,06 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 05.810.10.000 (*fonds des parcs*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-268

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2023-035
ACQUISITION D'UN MITSUBISHI OUTLANDER PHEV
ES S-AWC, ANNÉE 2023 OU PLUS RÉCENTE

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur Stéphane Dufour d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **AUTOMOBILE BOISVERT-LOSIER INC. (BLAINVILLE MITSUBISHI)** pour l'acquisition d'un Mitsubishi Outlander PHEV ES S-AWC, année 2023 ou plus récente, au montant de **46 855,14 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de *60 mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-269

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2023-046
SERVICES D'UN TRAITEUR POUR
LES REPAS DES AÎNÉS 2023

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur David Malenfant d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **9279-5574 QUÉBEC INC. (GROUPE MAISON COURTEMANCHE)** pour les services d'un traiteur pour les repas des aînés 2023, au montant de **64 305,52 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.749.00.694.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-270

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2023-056
FOURNITURE ET LIVRAISON D'ACCESSOIRES
POUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **CONSTRUCTION NIVEX INC.** pour la fourniture et la livraison d'accessoires pour le réseau d'aqueduc, au montant de **72 958,84 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1663.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-271

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2023-057
RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'AUTHENTIFICATION
2 FACTEURS RSA
1^{ER} JUIN 2023 AU 31 MAI 2026

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **GOSECURE INC.** pour le renouvellement des licences d'authentification 2 facteurs RSA, pour la période du 1er juin 2023 au 31 mai 2026, au montant de **80 884,91 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.133.00.415.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-272

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2023-060
ACHAT ET INSTALLATION DE CONTENEURS
SEMI-ENFOUIS DANS LES PARCS

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et appuyé par Monsieur Francis Allaire d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **LES CONTENEURS TOTEM INC.** pour l'achat et l'installation de conteneurs semi-enfouis dans les parcs, au montant de **60 158,36 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 05.810.10.000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-273

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SG2023-013 P
BOULEVARD DE CHAMBÉRY
PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **UNIROC CONSTRUCTION INC.** pour les travaux de pavage des trottoirs et de la piste cyclable du boulevard de Chambéry – segment centre, au montant de **632 892,07 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1628.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-274

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SG2023-024
RUE DE JOUDEL – AMÉNAGEMENT D'UN ROND-POINT

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Madame Michèle Murray d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **PAVAGES MULTIPRO INC.** pour les travaux d'aménagement d'un rond-point sur la rue de Joutel, au montant de **99 384,73 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1656.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-275

ACCEPTATION DE SOUMISSIONS
DOSSIER SA2023-017
POUR L'ABATTAGE, L'ESSOUCHAGE ET LE DÉCHIQUETAGE
D'ARBRES SUR DES TERRAINS
BOISÉS DE LA VILLE

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Michèle Murray d'accepter les plus basses soumissions conformes de la compagnie **ARBO-DESIGN INC.** pour l'abattage, l'essouchage et le déchiquetage d'arbres sur des terrains boisés de la Ville, comme suit :

- Pour le **LOT 1**, au montant total de **9 499,23 \$ taxes incluses**;
- Pour le **LOT 2**, au montant total de **21 813,06 \$ taxes incluses**;
- Pour le **LOT 3**, au montant total de **22 401,73 \$ taxes incluses**.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier cette dépense à même les postes budgétaires **05.415.10.000 (26 857,01 \$)** et **05.810.10.000 (26 857,01 \$)**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-276

APPROBATION – RÈGLEMENT 1227-16

ATTENDU QU'en date du 18 avril 2023, le *Projet de Règlement 1227-16* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes (la « Loi »)*;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'approuver le *Règlement 1227-16 modifiant le Règlement 1227 décrétant un programme de rénovation et d'agrandissement résidentiel pour les propriétés construites depuis au moins vingt (20) ans dans certains secteurs de la Ville ainsi que de transformation d'une résidence unifamiliale isolée en habitation intergénérationnelle, régissant les conditions et les modalités d'application de ce programme et prévoyant un crédit de taxes foncières pour le soutenir.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-277

APPROBATION – RÈGLEMENT 1416-14

ATTENDU QU'en date du 18 avril 2023, le conseil municipal adoptait le *Projet de Règlement 1416-14*;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15;

ATTENDU QUE ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'approuver le *Règlement 1416-14 modifiant le Règlement 1416 concernant l'adoption du plan d'urbanisme révisé 2009 de la Ville de Blainville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-278

APPROBATION – RÈGLEMENT 1417-28

ATTENDU QU'en date du 18 avril 2023, le conseil municipal adoptait le *Projet de Règlement 1417-28*;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15;

ATTENDU QUE ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Monsieur Jean-François Pinard d'approuver le *Règlement 1417-28 modifiant le Règlement 1417 sur l'administration des règlements d'urbanisme.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-279

APPROBATION – RÈGLEMENT 1418-182

ATTENDU QU'en date du 21 mars 2023, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de Règlement 1418-182 P1*;

ATTENDU QUE les dispositions des articles 2 et 3 de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE le 18 avril 2023, une consultation publique a été tenue;

ATTENDU QUE suite à cette consultation publique, le conseil municipal adoptait, le même jour, le *Second projet de Règlement 1418-182 P2*;

ATTENDU QU'aucune demande valide n'a été reçue à l'égard du *Second projet de Règlement 1418-182 P2*;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Monsieur Stéphane Dufour d'approuver le *Règlement 1418-182 modifiant le Règlement 1418 de zonage.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-280

APPROBATION – RÈGLEMENT 1418-183

ATTENDU QU'en date du 18 avril 2023, le conseil municipal adoptait le *Projet de Règlement 1418-183*;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15;

ATTENDU QUE ce règlement est un règlement de concordance au sens de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'approuver le *Règlement 1418-183 modifiant le Règlement 1418 de zonage*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-281

APPROBATION – RÈGLEMENT 1453-1

ATTENDU QU'en date du 18 avril 2023, le *Projet de Règlement 1453-1* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes (la « Loi »)*;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'approuver le *Règlement 1453-1 modifiant le Règlement 1453 concernant les nuisances par le bruit*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-282

APPROBATION – RÈGLEMENT 1669

ATTENDU QU'en date du 18 avril 2023, le conseil municipal adoptait le *Projet de Règlement 1669*;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15;

ATTENDU QUE ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'approuver le *Règlement 1669 relatif à la démolition d'immeubles*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-283

**ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT
RÉVISÉS ET DU PLAN D'ACTION 2023-2025
COMMISSION RELÈVE BLAINVILLE**

ATTENDU QUE la commission jeunesse a été créée en 2020 afin de représenter les jeunes adultes blainvillois âgés entre 18 et 35 ans;

ATTENDU QUE le nom de la commission a été modifié pour « commission relève Blainville » le 13 septembre 2022;

ATTENDU QU'une première version des règlements de fonctionnement de la commission a été adoptée le 15 mars 2022;

ATTENDU QUE des changements aux règlements de fonctionnement ont été jugés pertinents par les membres de la commission relève Blainville;

ATTENDU QU'un premier plan d'action pour les années 2021 et 2022 a également été adopté le 15 mars 2022 et qu'il est venu à échéance;

ATTENDU QU'un plan d'action pour les années 2023 à 2025 a été rédigé par les membres de la commission.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Madame Marie-Claude Collin d'adopter les règlements de fonctionnement révisés et le plan d'action 2023-2025 de la commission relève Blainville tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-284

**APPROBATION – RÈGLEMENT 2023-02
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ASSAINISSEMENT
DES EAUX DE SAINTE-THÉRÈSE ET BLAINVILLE**

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville, le 4 avril 2023, par sa résolution **23-04-040**, du *Règlement 2023-02 décrétant une dépense de 4 150 000 \$ et un emprunt de 4 150 000 \$ pour la vidange des boues des étangs d'épuration*;

ATTENDU les dispositions de l'article 468.38 de la *Loi sur les cités et villes*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Monsieur Jean-François Pinard d'approuver le *Règlement 2023-02 décrétant une dépense de 4 150 000 \$ et un emprunt de 4 150 000 \$ pour la vidange des boues des étangs d'épuration* de la **RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE SAINTE-THÉRÈSE ET BLAINVILLE**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-285

**AUTORISATION DE SIGNATURE
ENTENTE DE PARTENARIAT CCITB-BLAINVILLE
CRÉATION DE L'AILE BLAINVILLE**

ATTENDU QUE l'Association des gens d'affaires de Blainville (AGAB) et la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) ont convenu d'unir leurs forces et leurs expertises afin de bonifier les services aux membres;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville est un partenaire privilégié des gens d'affaires de Blainville et qu'elle souscrit à des objectifs communs, dont la promotion de l'achat local;

ATTENDU QUE l'AGAB sera dorénavant l'Aile Blainville de la CCITB, mais qu'elle conservera l'appellation AGAB (AGAB-Aile Blainville) pour une période déterminée par la nouvelle instance, comme prévu à l'annexe B de l'entente;

ATTENDU QUE l'entente de partenariat prévoit que l'Aile Blainville sera pilotée par un comité local formé de six à neuf représentants et dont le mandat sera de deux ans et qui désigneront entre eux une personne qui agira à titre de président;

ATTENDU QUE la personne qui occupera la présidence siégera sur le conseil d'administration de la CCITB et qu'elle y assurera la représentativité des entreprises blainvilloises;

ATTENDU QUE l'Aile Blainville et ses membres bénéficieront des services offerts par la CCITB, dont la présence d'une personne « Responsable liaison et projets collectifs » qui aura pour mandat de mettre en œuvre le plan d'action de l'Aile Blainville;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville pourra bénéficier des avantages mentionnés au point 2 de l'entente;

ATTENDU QUE la CCITB s'engage à livrer des services à l'Aile Blainville, soit ceux mentionnés au point 4 de l'entente;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville s'engage à verser une contribution visant à :

- Assurer la rémunération de la personne « Responsable liaison et projets collectifs »;
- La création d'un Fonds d'initiatives locales;
- L'organisation d'une campagne d'achat local.

ATTENDU QUE cette contribution s'établira à 88 000,00 \$ pour 2023, à 90 250,00 \$ pour 2024 et à 92 565,00 \$ pour 2025.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Monsieur Jean-François Pinard d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente de partenariat entre la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (Aile Blainville) et la Ville de Blainville, pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026, laquelle entente est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à verser les sommes prévues à l'entente à même le poste budgétaire 02.621.00.971.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-286

**DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME « APPEL DE
PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES » ET NOMINATION D'UN
MANDATAIRE**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron que la Ville de Blainville présente au **MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**, une demande de subvention pour l'année 2023 dans le cadre du programme « *Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes* ».

QUE la *directrice adjointe – secteur culturel* soit désignée comme mandataire de la Ville pour la présentation de cette demande, qu'elle soit autorisée à signer tout document à cet égard et qu'elle agisse également comme personne contact auprès du ministère pour ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-287

**DEMANDE DE SUBVENTION DE LA CCITB POUR LE PROJET
« VERT » UN TOURNANT ÉCORESPONSABLE**

ATTENDU QU'une demande à la Ville de Blainville a été déposée par la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) pour la réalisation du projet « *Vert* » un tournant écoresponsable, visant l'accompagnement des commerçants dans la gestion de leurs matières résiduelles et dans la réduction à la source;

ATTENDU QUE le projet « Vert » un tournant responsable de la CCITB a pour but la mise sur pied d'une campagne de sensibilisation, d'information et d'accompagnement pendant 18 mois pour les entreprises de la région, concernant l'utilisation de produits à usage unique dans les commerces;

ATTENDU QUE la CCITB accompagnera notamment les commerces situés sur le territoire de la Ville de Blainville en lien avec les plastiques à usage unique;

ATTENDU QUE la participation financière de la Ville de Blainville pour ce projet est au montant de 6 000 \$ pour l'année 2023 et de 4 000 \$ pour la période de janvier à août 2024 inclusivement.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Francis Allaire et appuyé par Madame Nicole Ruel d'octroyer le mandat pour le Projet « Vert » un tournant responsable à la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) pour un montant de 6 000 \$ pour l'année 2023 et de 4 000 \$ pour la période de janvier à août 2024 inclusivement et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.131.00.693.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-288

**DEMANDE D'UN PLAN D'ACTION À HYDRO-QUÉBEC
POUR RÉDUIRE LES PANNES À BLAINVILLE**

ATTENDU QU'entre 2016 et 2019, à la demande de la Ville et de la population, Hydro-Québec a accepté de réaliser des travaux intensifs de maîtrise de la végétation sur des lignes de distribution problématiques sur le territoire de Blainville afin de corriger la situation des pannes d'électricité récurrentes;

ATTENDU QUE ces travaux ont permis d'améliorer la qualité du réseau pendant quelques années selon les données transmises par Hydro-Québec entre 2016 et 2019 et qui ont été rendues publiques dans le bulletin municipal Blainville en couleurs;

ATTENDU QUE des épisodes météorologiques extrêmes ont fragilisé le réseau d'Hydro-Québec sur différentes lignes du territoire blainvillois en 2021-2022;

ATTENDU QUE selon des données d'Hydro-Québec fournies en décembre 2022, les abonnés de certaines lignes électriques ont subi jusqu'à 32 heures de pannes pendant l'année 2021; qu'en 2022, trois pannes majeures sont survenues, privant d'électricité pendant plus de dix heures pour l'une d'elles; qu'à Blainville, les interruptions sont en moyenne plus longues que dans l'ensemble de la MRC de Thérèse-De Blainville (20,1 heures contre 16,3 heures en 2022) et que 66% des pannes survenues en 2022 sont attribuables à la végétation;

ATTENDU QUE la tempête de verglas survenue en avril 2023 a privé encore une fois d'électricité plus de la moitié des abonnés de Blainville et que les changements climatiques provoqueront d'autres phénomènes de ce type au cours des prochaines années, fragilisant davantage le réseau à Blainville;

ATTENDU l'insatisfaction généralisée et l'impatience de la population blainvilloise à propos des pannes récurrentes qui surviennent depuis plus de dix ans, et ce, malgré les travaux réalisés par Hydro-Québec entre 2016 et 2019; et considérant qu'à chaque panne d'électricité, la Ville reçoit plusieurs dizaines de plaintes de citoyennes et citoyens à propos du service de distribution d'Hydro-Québec;

ATTENDU QUE plus de 350 personnes se sont mobilisées pour participer, le 27 avril dernier, à une activité « Portes ouvertes » organisée par Hydro-Québec à Blainville, que ces personnes ont témoigné leur mécontentement et qu'elles réclament des actions concrètes et rapides pour régler la problématique des pannes d'électricité à Blainville;

ATTENDU QUE l'audit de performance réalisé par la Vérificatrice générale du Québec et déposé à l'Assemblée nationale en décembre 2022 a révélé, notamment une réduction de la fiabilité du service de distribution d'électricité d'Hydro-Québec et que la société d'État n'est pas outillée adéquatement pour faire face au défi grandissant du vieillissement de ses actifs, confirmant ainsi les lacunes et la fragilité du réseau, notamment à Blainville.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat :

QUE la Ville de Blainville demande à Hydro-Québec de déposer rapidement un plan d'action détaillé comportant des objectifs concrets, des cibles précises, un calendrier de réalisation et une obligation de résultat, afin de résoudre la problématique des pannes d'électricité sur le territoire;

QUE la Ville de Blainville demande à Hydro-Québec qu'elle consente les investissements requis pour renforcer son réseau de distribution sur le territoire de Blainville;

QU'une copie de cette résolution soit transmise au premier ministre du Québec, M. François Legault, au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, M. Pierre Fitzgibbon, au député de la circonscription de Blainville et président du caucus du gouvernement, M. Mario Laframboise, à M. Pierre Despars, président-directeur général par intérim d'Hydro-Québec et à M. Louis Veci, directeur principal – Exploitation des installations à Hydro-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2023-05-289**

FÉLICITATIONS – CONSEIL JEUNESSE 2022-2023

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron que des félicitations soient adressées aux quatorze jeunes de six écoles primaires de Blainville, qui ont participé à la 17^e édition du Conseil jeunesse en 2022-2023 par le biais de différentes activités qui leur ont permis de se familiariser avec le fonctionnement de la municipalité et la vie démocratique locale, soit :

Gabriel Korba, Sarah Maria Lahridi-Ramos, Elina Al Salman, Coralie Pichette, Jannat Hmaimou, Jasmine Laverdière, Roselune Tremblay, Isabella Suarez, Félix Gaudreault, Béatrice Charron, Nadine Yara Nifakiane, Maram Bouzidi, Radya Bouhaddioui et Magalie Robitaille-Brouillet.

QUE le conseil jeunesse soit reconduit pour une dix-huitième année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2023-05-290**

**OCTROI DE SUBVENTIONS
ET AIDES FINANCIÈRES**

ATTENDU la Politique municipale d'aide et de support financier actuellement en vigueur à la municipalité;

ATTENDU QUE des sommes sont disponibles à même le budget afin de soutenir financièrement des organismes, partenaires, ou citoyens dans la réalisation de projets, ainsi qu'au Fonds de l'excellence.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Monsieur Jean-François Pinard d'autoriser ou d'entériner le versement des subventions et autres formes d'aides financières apparaissant aux deux (2) listes jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier les dépenses à même les postes budgétaires 02.110.00.693 et 02.110.00.972.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-291

**REMERCIEMENTS – ANCIEN PRÉSIDENT
DU COMITÉ DE PARC ST-RÉDEMPTEUR**

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur David Malenfant que des remerciements soient adressés à l'ancien président du Comité de parc St-Rédempteur, **M. François Malacket**, pour toutes ces années passées au sein de cet organisme. Rassembleur, il a su faire grand honneur au mandat qui lui a été confié et son dynamisme a certes contribué au bon développement des projets de ce comité jusqu'à sa récente dissolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-292

**ACCEPTATION D'UNE CONVENTION D'ÉCHANGE D'IMMEUBLES
INVESTISSEMENT PIERJO II INC.
PARTIE DU LOT 2 272 795 ET LOT 4 971 748**

ATTENDU QUE la Ville de Blainville a aménagé sur le lot **4 971 748** du Cadastre du Québec une piste cyclable;

ATTENDU QUE la compagnie **INVESTISSEMENT PIERJO II INC.** a fait l'acquisition du lot **2 272 795** du Cadastre du Québec sur lequel elle souhaite réaliser un développement résidentiel;

ATTENDU QUE les parties, pour leurs bénéfices communs, souhaitent déplacer la piste cyclable sur une partie du lot **2 272 795** du Cadastre du Québec;

ATTENDU QUE pour ce faire, un échange de terrains est requis;

ATTENDU QUE tous les frais pour le déplacement/réaménagement de la piste cyclable seront assumés par la compagnie **INVESTISSEMENT PIERJO II INC.**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Marie-Claude Collin d'entériner la *Convention d'échange d'immeubles* entre la Ville et la compagnie **INVESTISSEMENT PIERJO II INC.** signée en date des 3 et 10 mai 2023, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, et d'autoriser ainsi les échanges suivants selon les termes et conditions prévus :

- CESSION à la compagnie **INVESTISSEMENT PIERJO II INC.** par la Ville du lot **4 971 748** du Cadastre du Québec (**IMMEUBLE « A »**), d'une superficie approximative totale de 372,6 mètres carrés;
- EN ÉCHANGE, cession à LA VILLE par la compagnie **INVESTISSEMENT PIERJO II INC.** d'une partie du lot **2 272 795** du Cadastre du Québec (**IMMEUBLE « B »**), d'une superficie approximative de 373,7 mètres carrés.

QUE cet échange soit fait selon les termes et conditions apparaissant à la *Convention d'échange d'immeubles*.

QUE la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer l'acte d'échange à intervenir ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-293

**DÉPÔT – CERTIFICATS CONCERNANT LA
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT
RÈGLEMENTS 1418-181-2, 1642-1 ET 1670**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand de prendre acte du dépôt par le greffier des certificats concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue du **17 au 21 avril 2023** sur les règlements suivants :

- **Règlement 1418-181-2 modifiant le Règlement 1418 de zonage;**

- **Règlement 1642-1 modifiant le Règlement 1642 décrétant l'exécution de travaux de mise aux normes de la ventilation des garages des deux casernes, ainsi que le remplacement de la génératrice au poste de surpression Renaissance, et un emprunt de 1 000 000 \$ à ces fins, afin d'augmenter le montant de l'emprunt à la somme de 1 230 000 \$;**
- **Règlement 1670 décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements, et un emprunt de 900 000 \$ à ces fins.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-294

**OCTROI DE MANDAT
OPINIONS JURIDIQUES ET PROCÉDURES JUDICIAIRES
DEVANT LA COUR DU QUÉBEC OU
LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC
36, RUE DE CHEVERNY**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Michèle Murray de mandater la firme **DHC AVOCATS INC.** aux fins d'assister les Services juridiques de la Ville ou, au besoin, de représenter cette dernière dans le cadre de procédures judiciaires devant la Cour du Québec ou la Cour supérieure du Québec dans le dossier du 36, rue de Cheverny, à Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-295

**OFFRE DE RACHAT DU LOT 6 465 393
9464-3624 QUÉBEC INC.
RUE JEAN-GUYON**

ATTENDU QUE par acte notarié, signé le 20 avril 2022, la Ville a vendu à la compagnie **9464-3624 QUÉBEC INC.** le lot 6 465 393 du Cadastre du Québec, au prix de 546 999,57 \$;

ATTENDU QUE cet acte de vente comporte des obligations pour la compagnie **9464-3624 QUÉBEC INC.** dont celle de construire un bâtiment d'une valeur minimale de 1 800 000 \$ d'ici le 30 juin 2023;

ATTENDU QUE la compagnie a avisé la Ville à la fin du mois d'avril qu'elle ne sera pas en mesure de réaliser le projet de construction prévu puisque le développement anticipé de la firme ne se réalisera pas à court terme et qu'elle souhaite, en conséquence, rétrocéder le lot à la Ville, au prix payé.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Monsieur Patrick Marineau :

D'AUTORISER le rachat du lot **6 465 393** du Cadastre du Québec, vendu à la compagnie **9464-3624 QUÉBEC INC.**, pour un montant de **546 999,57 \$**;

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier le prix d'achat et tous les frais professionnels reliés à cette transaction à même les fonds prévus au *surplus accumulé*;

QUE la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer l'acte de vente, la mainlevée des droits détenus par la Ville et tout autre document pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-296

**DÉPÔT – ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des finances et trésorière du « *Rapport financier consolidé* » de la Ville pour l'année se terminant le **31 décembre 2022** et du « *Rapport du vérificateur externe* » pour la même période transmis par la firme **AMYOT GÉLINAS S.E.N.C.R.L.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-297

DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES
DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Monsieur Jean-François Pinard de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des finances et trésorière de la liste de toutes les dépenses autorisées par un employé de la Ville au cours du mois d'**avril 2023** en vertu de la délégation de pouvoirs contenue au *Règlement 1378 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-298

VENTE À L'ENCAN
10 JUIN 2023

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'autoriser la firme **JASMIN, PIRRO ET ASSOCIÉS, huissiers**, à procéder le **10 JUIN 2023**, à compter de **8 h 30** au Complexe municipal situé au 60, boulevard de la Seigneurie Est à Blainville, à une vente à l'encan de bicyclettes et objets non réclamés conformément à l'article 461 de la *Loi sur les cités et villes*, et de biens appartenant à la Ville qui ne sont plus nécessaires à ses activités, dont la liste est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-299

ACCEPTATION DE PROPOSITION
ACQUISITION DE LICENCES INFONUAGIQUES MICROSOFT TEAMS -
PHASES 2 ET 3

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray d'accepter la proposition de la compagnie **ITI INC.**, revendeur désigné par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), pour l'acquisition de licences infonuagiques Microsoft Teams pour les phases 2 et 3 du projet d'implantation du logiciel, au montant de **54 593,06 \$ taxes incluses** et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire *02.133.00.415*.

D'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-300

AUTORISATION DE SIGNATURE
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
PASSAGE AU 9-1-1 PROCHAINE GÉNÉRATION

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de concert avec le ministre de la Sécurité publique (MSP) ont mis en place le Programme d'aide financière au soutien à la modernisation des centres d'urgence 9-1-1 et des centres secondaires d'appels d'urgence;

ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et de développement des Centres d'urgence 9-1-1 du Québec (Agence 9-1-1) a été désignée par le gouvernement pour administrer le Programme d'aide financière;

ATTENDU QUE le CTAU 9-1-1 du Service de police de la Ville de Blainville souhaite présenter une demande d'aide financière conformément au Programme de modernisation des centres d'urgence 9-1-1 et des centres secondaires d'appels d'urgence du Québec en vue de leur passage au 9-1-1 de prochaine génération.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Madame Marie-Claude Perron :

- D'AUTORISER la demande de soutien financier dans le cadre du *Programme de modernisation des centres d'urgence 9-1-1 et des centres secondaires d'appels d'urgence du Québec en vue de leur passage au 9-1-1 de prochaine génération*;
- D'AUTORISER le directeur du Service de police, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer les documents relatifs à la demande d'aide financière au nom de la Ville de Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-301

VENTE DE VESTES PARE-BALLES

ATTENDU l'offre reçue de **TRIMAX SÉCURITÉ INC.** en date du 8 mai 2023 pour l'acquisition de trente-six (36) vestes pare-balles usagées du Service de police.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Marie-Claude Collin d'autoriser la vente de trente-six (36) vestes pare-balles usagées, sans garantie, au montant de **50 \$ chacune, pour un total de 1 800 \$ plus les taxes applicables**, à l'agence autorisée **TRIMAX SÉCURITÉ INC.**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à déposer le produit de cette vente au poste budgétaire 01.234.29.000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-302

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
ACQUISITION DE DEUX VÉHICULES ÉLECTRIQUES
DE MARQUE ET MODÈLE CHEVROLET BOLT EUV LT**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur Stéphane Dufour d'accepter la proposition de la compagnie **BOISVERT CHEVROLET BUICK GMC LTÉE** pour l'acquisition de deux véhicules électriques de marque et modèle Chevrolet Bolt EUV LT, au montant de **77 171,10 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de *60 mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-303

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
BACS À FLEURS SUR LA CÔTE DE LA RUE JOUTEL**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Madame Michèle Murray d'accepter la proposition de la compagnie **JANSEN INDUSTRIE INC.** pour la conception et la fabrication de deux bacs à fleurs à être installés sur la côte de la rue Joutel, au montant de **10 129,30 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1645.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-304

**ACCEPTATION DE PROPOSITIONS
ACHAT DE MATÉRIAUX NÉCESSAIRES À LA FABRICATION
DE TROIS PLATEFORMES POUR L'ESPACE ÉPHÉMÈRE**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Marie-Claude Collin d'accepter les propositions suivantes :

- De la compagnie **BMRC MATCO BLAINVILLE** pour l'achat de bois, au montant de **715,28 \$ taxes incluses**;
- De la compagnie **CÉRAMONIX INC.** pour le découpage et le pliage d'aluminium et de céramique, au montant de **2 549 \$ taxes incluses**;
- De la compagnie **ACIER OUELLETTE INC.** pour l'achat d'acier, au montant de **1 868,69 \$ taxes incluses**.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 05.810.10.000 (*fonds des parcs*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-305

**ACCEPTATION DE PROPOSITIONS
ACQUISITION DE BANCS DE PARC ET
DE DALLES DE BÉTON PRÉFABRIQUÉES**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Philippe Magnenat d'accepter les propositions suivantes :

- De la compagnie **LANDSCAPE FORMS INC.** pour l'acquisition de trois bancs de parc, au montant de **15 894,14 \$ taxes incluses**;
- De la compagnie **EQUIPARC MANUFACTURIER D'ÉQUIPEMENT DE PARCS INC.** pour l'acquisition de onze bancs de parc, au montant de **32 562,07 \$**;
- De la compagnie **JANSEN INDUSTRIE INC.** pour l'acquisition de quatorze dalles de béton préfabriquées, au montant de **12 877,20 \$ taxes incluses**.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier cette dépense à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-306

**MODIFICATION DE CONTRAT
DOSSIER SA2022-071 P
GESTION DU SITE DE DÉPÔT DES NEIGES USÉES
AU 100, RUE OMER-DESERRES**

ATTENDU QUE par sa résolution **2022-10-591**, adoptée le 11 octobre 2022, le conseil acceptait la plus basse soumission conforme de la compagnie **LES ENTREPRISES PATRICK GRAVEL INC.** pour la gestion du site de dépôt des neiges usées situé au 100, rue Omer-DeSerres, pour la période du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023;

ATTENDU QUE, vu les nombreuses précipitations tombées au cours de l'hiver, la quantité des neiges usées déposée au site de dépôt de la Ville est plus grande que ce qui avait été anticipé.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur Stéphane Dufour d'autoriser une dépense additionnelle de **168 087,31 \$ taxes incluses**, dans le cadre du contrat **SA2022-071 P** pour la gestion du site de dépôt des neiges usées situé au 100, rue Omer-DeSerres, de modifier le contrat en conséquence et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-307

**NOMINATION DE REPRÉSENTANTS POUR LES
TRANSACTIONS AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE
L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (S.A.A.Q.)**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'autoriser **M. Dominic Savoie**, chef de section, gestion contractuelle au Service des travaux publics, **M. Denis Roy**, contremaître voirie au Service des travaux publics et **M. Mathieu Boivin**, contremaître mécanique au Service des travaux publics à signer, pour et au nom de la Ville, tout document requis par la **SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (S.A.A.Q.)** pour procéder aux changements et/ou ajouts à la flotte de véhicules appartenant à la Ville.

QUE la résolution **2020-01-046** soit rescindée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-308

**AUTORISATION DE SIGNATURE
CONSENTEMENT À DES TRAVAUX SUR COMMANDE
DOSSIER 7210-2023-0017210-2023-001
PROTECTION FERROVIAIRE ET
LOCALISATION DE CONDUITES SOUTERRAINES
RÉFECTION DES CHAUSSÉES 2023**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'autoriser le directeur du Service du génie ou son représentant à signer, pour et au nom de la Ville, le consentement à des travaux sur commande de l'entreprise **EXO** pour la protection ferroviaire et la localisation de conduites souterraines sur l'emprise EXO, dans le cadre du projet de réfection des chaussées 2023, au montant total de **35 297,33 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1656.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-309

**DEMANDES D'AUTORISATION
ET ENGAGEMENT MUNICIPAL
DOSSIER 7210-2023-011-1
RÉFECTION D'ÉMISSAIRES PLUVIAUX**

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Monsieur Jean-François Pinard :

- **D'AUTORISER** la firme **9213-2935 QUÉBEC INC. (GRENIER EXPERT CONSEIL)**, à déposer les demandes d'autorisation requises auprès du **MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC)** dans le cadre de la réfection d'émissaires pluviaux sur le boulevard Michèle-Bohec, ainsi qu'à présenter tout engagement en lien avec cette demande;
- **DE CONFIRMER** que la firme **9213-2935 QUÉBEC INC. (GRENIER EXPERT CONSEIL)** émettra, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée par le MELCC, et ce, dans le cadre de ce même projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-310

**MODIFICATION DE CONTRAT
DOSSIER SG2019-052-1 P
SORTIE 24 DE L'AUTOROUTE 640
DÉVELOPPEMENT MIXTE**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Madame Marie-Claude Perron d'accepter les **directives de changement N^{os} 8, 9, 20, 22R1, 34, 37 à 40 et 42**, au montant total de **238 639,46 \$ taxes incluses**, préparées par la firme **FNX-INNOV** dans le cadre du projet de la sortie 24 de l'Autoroute 640 – Développement mixte, payable à l'entreprise **DUROKING CONSTRUCTION INC.**, de modifier le

contrat en conséquence et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1607-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2023-05-311

**MODIFICATION DE CONTRAT
DOSSIER SG2020-025 P
RUISSEAU 6200
TRAVAUX PRÉVENTIFS DE STABILISATION – PHASE 2**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Michèle Murray d'accepter les **directives de changement N^{os} 08, 09 et 10**, au montant total de **273 309,59 \$ taxes incluses**, préparées par la firme **ENGLOBE CORP.** dans le cadre du projet des travaux préventifs de stabilisation dans le Ruisseau 6200, payable à l'entreprise **9267-7368 QUÉBEC INC. (A. Desormeaux Excavation)**, de modifier le contrat en conséquence et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier la somme de **16 448,52 \$ taxes incluses**, représentant le montant supplémentaire au contrat octroyé, à même les fonds prévus au Règlement 1632.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

PAROLE AU CONSEIL

RÉSOLUTION...
2023-05-312

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et appuyé par Monsieur Patrick Marineau que la séance soit levée à 21 h 44.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Liza Poulin

MAIRESSE

(S) Manon Lafontaine

GREFFIÈRE ADJOINTE